

Sixième Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA VI¹) – Historique, évolution et panorama régional

L'UNESCO organise la série de réunions internationales CONFINTEA, qui ont lieu tous les 12 à 13 ans depuis la fin des années 40 (Danemark en 1949, Canada en 1960, Japon en 1972, France en 1985 et Allemagne en 1997).

La Conférence de Hambourg, CONFINTEA V, a marqué un tournant dans la reconnaissance mondiale de l'apprentissage des adultes et de l'éducation non formelle, ainsi que dans l'engagement en leur faveur. Elle a attiré l'attention sur le fait que l'apprentissage à l'âge adulte et l'éducation non formelle sont des éléments incontournables de l'apprentissage tout au long de la vie. En adoptant deux documents historiques à l'issue de la Conférence (la *Déclaration de Hambourg* et l'*Agenda pour l'avenir*), les délégués ont insisté sur le fait que l'éducation des adultes et l'apprentissage tout au long de la vie sont des instruments clés pour relever les défis du XXI^e siècle portant sur la démocratie, la paix et les droits fondamentaux, le respect de la diversité et la résolution des conflits, la pérennité économique et écologique et le perfectionnement de la main-d'oeuvre.

Cette conception holistique de l'apprentissage des adultes et de l'éducation non formelle établie par CONFINTEA V est le fondement sur lequel s'appuiera CONFINTEA VI. Cette dernière consolidera la reconnaissance de l'apprentissage des adultes et de l'éducation non formelle dans la perspective d'un apprentissage couvrant tous les aspects et toutes les phases de la vie. Son vaste programme intégrera la multitude et la diversité des formules, modes, lieux d'implantation et thèmes existants aujourd'hui en apprentissage des adultes et éducation non formelle. Mais l'objectif premier de CONFINTEA VI consiste à harmoniser l'apprentissage des adultes et l'éducation non formelle avec les autres programmes internationaux d'éducation et de développement (Éducation pour tous/EPT, Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation/DNUA, Initiative pour l'alphabétisation : savoir pour pouvoir/LIFE, Objectifs du Millénaire pour le développement/OMD), et à intégrer l'apprentissage des adultes et l'éducation non formelle dans les stratégies nationales sectorielles. La Conférence de Bélem évaluera en outre dans quelle mesure les engagements pris en 1997 ont été concrétisés, et produira les instruments qui garantiront la mise en oeuvre des engagements passés et actuels en faveur de l'apprentissage des adultes et de l'éducation non formelle, en vue de passer de la théorie à l'action. Le document final de CONFINTEA VI sera le « Cadre d'action de Bélem », document stratégique exhortant à une attention et à une action renforcées en faveur de l'éducation des adultes dans le monde d'aujourd'hui.

¹ sigle tiré de CONFérence INTernationale sur l'Éducation des Adultes

CONFINTEA VI est accueillie par le Gouvernement du Brésil et organisée en coopération avec le ministère brésilien de l'Éducation. Pour la première fois, CONFINTEA a lieu dans l'hémisphère Sud. 154 des 193 États membres de l'UNESCO participeront à CONFINTEA VI. Une grande partie des délégations des États membres seront dirigées par leurs ministres ou vice-ministres respectifs de l'éducation, dont 78 ont à date confirmé leur venue. Avec un taux de réponse de 96 % et 37 ministres annoncés, les États membres de la région Afrique sont en tête en termes de participation.

L'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) coordonne le processus de préparation de CONFINTEA VI, en coopération étroite avec le siège de l'UNESCO, les bureaux régionaux de l'UNESCO et le bureau de l'UNESCO de Brasília. L'UIL est assisté par le Groupe consultatif de CONFINTEA VI, une commission internationale de conseillers experts en apprentissage des adultes et éducation non formelle.

Au cours de la période préparatoire de CONFINTEA VI, **154 États membres ont produit des rapports nationaux** qui fournissent une vue d'ensemble de la situation actuelle de l'éducation et de l'apprentissage des adultes dans leurs pays. De ces sources précieuses ont été extraits des rapports de synthèse sur chaque région, qui ont à leur tour alimenté cinq conférences régionales préparatoires. CONFINTEA VI verra le lancement du premier *Rapport mondial sur l'éducation des adultes* (GRALE), tiré des rapports nationaux.

Cinq conférences régionales préparatoires ont été tenues au cours de la phase préparatoire de CONFINTEA VI. Elles avaient pour objectif de faire ressortir les contextes et défis spécifiques aux régions, et de dégager les questions clés pour CONFINTEA VI. Chaque conférence a adopté un document stratégique contenant des recommandations et a proposé des stratégies qui seront présentées à Bélem.

Amérique latine et Caraïbes

Évolutions déterminantes en éducation des adultes : le plan ibéro-américain pour l’alphabétisation et l’éducation de base des jeunes et des adultes (PIA - 2007-2015), lancé par l’Organisation des États ibéro-américains et adopté en novembre 2007 par 20 gouvernements de la région et par l’Espagne, transposé en plans nationaux prévoyant une assistance financière et technique ; la Bolivie, l’Équateur, le Nicaragua, Panama et le Venezuela ont mené des campagnes d’alphabétisation à grande échelle (2003-2008) et réussi à relever considérablement leurs taux d’alphabétisme ; le Mexique et le Brésil ont également déployé de vastes programmes d’alphabétisation et d’éducation des adultes. Certains pays, tel le Mexique, ont conçu des programmes spécifiques aux contextes bilingues et multiculturels des peuples autochtones. Le soutien cubain à plusieurs gouvernements de la région à travers le programme « *yo si puedo* » a réinscrit l’alphabétisation dans les programmes nationaux. De nombreux pays proposent aux jeunes et aux adultes des opportunités d’apprentissage qui correspondent aux programmes de l’enseignement primaire et secondaire.

La Conférence régionale préparatoire CONFINTEA VI pour l’Amérique latine et les Caraïbes s’est tenue du 10 au 13 septembre 2008 à Mexico City, accueillie par le Gouvernement du Mexique. Le document final de la conférence appelle à une conception éducative élargie et globale et à l’exercice de l’apprentissage la vie durant, l’alphabétisation en constituant le point de départ. Il fait état des avancées en apprentissage et éducation des jeunes et des adultes dans la région, notamment dans les domaines de la législation, la diversité des programmes et l’amélioration de l’infrastructure et de la coopération. Néanmoins, le document souligne également d’un oeil critique le manque persistant dans l’application des politiques, l’accès limité aux groupes marginalisés de la population, et l’insuffisance chronique de fonds pour l’apprentissage et l’éducation des jeunes et des adultes. Sur la base de cette analyse, les recommandations soulignent la nécessité de renforcer la reconnaissance, les mécanismes d’intégration et de coordination, les ressources, la diffusion des connaissances, l’évaluation systématique de l’apprentissage et de l’éducation des adultes, ainsi que les efforts en faveur de l’inclusion et de la participation.

Asie et Pacifique

Évolutions déterminantes en éducation des adultes : les centres communautaires d’apprentissage, organismes locaux fondés sur la responsabilité communautaire et reliant l’alphabétisation à des activités génératrices de revenus ; la Chine enregistre la plus importante progression dans le rehaussement des taux d’alphabétisme des adultes ; l’éducation rurale à distance est l’une des méthodes de la Chine pour promouvoir avec succès l’éducation des adultes ; la mission nationale d’alphabétisation en Inde a également atteint avec succès les populations rurales et maintenant lancé – grâce à une augmentation de budget – une nouvelle mission nationale pour l’alphabétisation des femmes (*Saakshar Bharat*) ; l’utilisation des TIC en alphabétisation et apprentissage (téléphones cellulaires, ordinateurs, télévision, sous-titrage de films en langues maternelles) ; des programmes d’équivalence ont donné à des jeunes et des adultes une seconde chance pour obtenir des certificats reconnus (Philippines, Indonésie) ; l’apprentissage tout au long de la vie a été intégré dans les politiques et législations nationales de quelques pays (Corée, Thaïlande, Japon).

La **Conférence régionale préparatoire CONFINTEA VI pour l'Asie et le Pacifique** s'est déroulée à Séoul (République de Corée) du 6 au 8 octobre 2008, accueillie par le Gouvernement de la République de Corée et organisée en coopération avec l'Institut national de l'apprentissage tout au long de la vie (NILE). Le document final réaffirme que l'éducation des adultes est un élément central de l'apprentissage tout au long de la vie qui contribue considérablement à la créativité, à l'innovation et aux nouvelles idées, nécessaires pour édifier des sociétés équitables et pérennes. Elle joue un rôle décisif pour promouvoir le bien-être individuel et communautaire, la justice sociale et l'égalité des sexes, pour améliorer la productivité et propulser la croissance économique. Les recommandations appellent à un engagement renouvelé dans la région envers l'apprentissage et l'éducation des adultes dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie, réitérant la responsabilité première des gouvernements dans la mise en place de cadres politiques et la mobilisation de ressources.

Afrique

Évolutions déterminantes en éducation des adultes : Plusieurs pays ont élaboré des politiques et législations d'éducation des adultes contenant des stratégies plus globales de développement et facilitant la création de cadres nationaux de qualification, par exemple l'Afrique du Sud, la Namibie, le Botswana et le Kenya. Ce dernier a mené une enquête nationale sur l'alphabétisation des adultes qui alimentera des stratégies complémentaires. Quelques pays ont créé de nouveaux départements d'alphabétisation et de linguistique et augmenté l'affectation budgétaire à l'alphabétisation et l'éducation des adultes (Sénégal, Burkina Faso, Mali, Bénin). Le ministère de l'Éducation sud-africain a lancé en 2008 un grand « programme d'alphabétisation de masse » (*Kha Ri Gude*) dans les 11 langues nationales et en braille, en vue d'atteindre 4,7 millions d'adultes. De nombreux pays ont remanié leurs politiques et stratégies éducatives dans le but de mieux relier les parcours formels et non formels (Burkina Faso, Mali, Niger, Tanzanie, Uganda). Les pays de la région ont également en grand nombre élaboré des programmes éducatifs destinés spécifiquement aux femmes qui intègrent le micro-crédit et des activités génératrices de revenus.

La **Conférence régionale préparatoire CONFINTEA VI pour la région Afrique** a été accueillie par le Gouvernement de la République du Kenya du 5 au 7 novembre 2008 à Nairobi. Dans le document final, les participants ont convenu que le potentiel de l'Afrique réside dans ses ressources humaines, culturelles et linguistiques ainsi que dans sa diversité écologique et ses ressources naturelles, en dépit de plusieurs sérieux défis tels que la pauvreté, le manque d'opportunités de renforcement des capacités et l'inégalité des systèmes sociopolitiques et économiques. Afin de réaliser le droit à l'éducation pour les adultes et les jeunes, les législations, les politiques, le financement et la mise en oeuvre doivent s'attaquer aux défis qui se posent aux pays de la région. L'usage des langues africaines est considéré comme décisif dans la réalisation d'une Afrique intégrée, pacifique et prospère. Les mesures à prendre comportent des politiques nationales globales d'éducation des jeunes et des adultes accompagnées de plans d'action, ainsi que des cadres pour la validation des acquis de l'apprentissage. Le renforcement de la coopération entre les gouvernements, les communautés, organisations de la société civile, le secteur privé et les partenaires de développement est également souligné comme étant un aspect essentiel.

Région paneuropéenne

Évolutions déterminantes en éducation des adultes : La Commission européenne a élaboré plusieurs documents politiques d'orientation sur l'apprentissage tout au long de la vie, à commencer par le *Memorandum sur l'éducation et la formation tout au long de la vie* (2000), l'adoption par le Conseil européen de la Résolution sur l'éducation et la formation tout au long de la vie (27 juin 2002), la Communication de la Commission européenne *Il n'est jamais trop tard pour apprendre* (octobre 2006), l'adoption par le Conseil européen des Conclusions sur l'éducation et la formation des adultes (22 mai 2008), etc. Toutes ces démarches reflètent l'effort de construire une vision régionale dont l'apprentissage tout au long de la vie est le principe directeur : un cadre européen de qualifications est actuellement à l'étude. L'alphabétisation est « découverte » comme thème devant être traité sérieusement dans plusieurs pays d'Europe occidentale (dont le Royaume-Uni, l'Irlande, la France et l'Allemagne). L'exemple le plus marquant est le programme *Skills for Life* (Compétences pour la vie) du Royaume-Uni (bénéficiant d'un investissement de trois milliards de livres pour la période 2000-2007). Aux États-Unis, près de la moitié des adultes âgés de plus de 16 ans ont participé à une activité d'éducation des adultes en 2001. Un projet relevant d'une nouvelle vision audacieuse, intitulé *Learn Canada 2020* (Le Canada apprend à l'horizon 2020), a été annoncé en avril 2008 par le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada, dont l'objectif est de répondre aux besoins et aspirations de tous les Canadiens en fournissant des offres d'apprentissage tout au long de la vie de qualité.

La **Conférence paneuropéenne de préparation à CONFINTEA VI** a été accueillie par le Gouvernement de Hongrie du 3 au 5 décembre 2008 à Budapest. Les débats se sont concentrés sur deux aspects : l'importance croissante de l'éducation et de la formation des adultes face à la crise actuelle, et le rôle central de l'éducation et de la formation des adultes en vue d'autonomiser les sociétés, de perfectionner les capacités dans les secteurs les plus vulnérables et de contribuer à forger la cohésion sociale. Les questions sur la participation, la gouvernance et la qualité ont été relevées, et la nature évolutive des politiques a été tracée dans ses grandes lignes. L'importance de la force motrice et décisive d'un organe supranational tel que l'Union européenne a été soulignée. Le document final de la Conférence comprend des recommandations sur les cadres politiques et diverses formes de gouvernance et de financement favorisant un accès équitable à l'éducation des adultes. Le document insiste sur l'importance de l'alphabétisation, des capacités au calcul et des compétences de base et incite l'UNESCO à élaborer une série d'indicateurs mesurant la participation et les avancées, et à favoriser la reconnaissance des acquis de l'apprentissage dans les situations non formelles.

Région arabe

Évolutions déterminantes en éducation des adultes : certains progrès dans le rehaussement des taux d'alphabétisme des adultes ; l'intégration de politiques nationales d'alphabétisation dans des perspectives élargies de développement (Maroc) ; un renforcement des partenariats avec les ONG ; la création d'un comité consultatif national pour l'éducation des adultes (Égypte) ; le pilotage de LAMP au Maroc, l'utilisation des TIC dans les programmes (Soudan, Palestine, Égypte) et la conception d'environnements éducatifs modèles (Arabie saoudite et Oman) ; un village d'apprentissage modèle ; l'alphabétisation familiale en tant qu'approche innovante en

Palestine et au Bahreïn ; le pilotage avec des centres communautaires d'apprentissage (Maroc, Égypte et Liban).

La **Conférence régionale préparatoire CONFINTEA VI pour les États arabes** a été accueillie par le Gouvernement de Tunisie du 5 au 7 janvier 2009 à Tunis. Dans le document final, les participants ont affirmé que l'éducation est un droit fondamental garanti par des lois et déclarations internationales, et qu'elle est cruciale pour l'exercice d'autres droits. Les nations arabes ont convenu de la nécessité d'un concept unifié de l'éducation des adultes, de l'inclusion de l'éducation des adultes dans les plans nationaux d'éducation et d'apprentissage tout au long de la vie, et de l'instauration d'un lien étroit entre éducation formelle et non formelle. L'accès équitable à l'alphabétisation et à l'éducation des adultes pour les femmes et les filles est une question clé, qui garantit la réalisation du droit à l'éducation pour tous les groupes de la société et dans de multiples contextes. Les participants ont lancé un appel appuyé en faveur de partenariats à divers niveaux pour favoriser la coopération entre les différents prestataires de l'éducation des adultes, ainsi qu'entre la société civile et le secteur privé, afin de créer un environnement éducatif plus attrayant. Quant à l'avenir, un fort consensus s'est dégagé sur la création d'un fonds arabe pour financer les projets d'alphabétisation et d'éducation des adultes sous l'égide d'une coopération régionale, ainsi que sur l'adoption par les pays d'une politique tournée vers l'avenir pour l'utilisation des technologies d'information et de communication en éducation des adultes.

Organisateurs et contacts

Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL)

Feldbrunnenstraße 58
20148 Hambourg
Allemagne
T +49 40 44 80 41-0
Information du public :
Maren Elfert
m.elfert@unesco.org

Bureau de l'UNESCO de Brasília

SAS Quadra 5 – Bloco H – Lote 6,
Ed. CNPq/IBICT/UNESCO – 9º andar,
70070-914 – Brasília – DF
Brésil
Information du public :
Ana Lúcia Guimarães
T +55 61 2106-3536
ana.guimaraes@unesco.org.br

UNESCO

Bureau de l'information du public
Sue Williams
s.williams@unesco.org
+33 (0)1 45 68 17 06

Personne de contact à Belém: Victoria Kalinin
v.kalinin@unesco.org

www.unesco.org/en/confinteaVI